

# LE LORETAIN

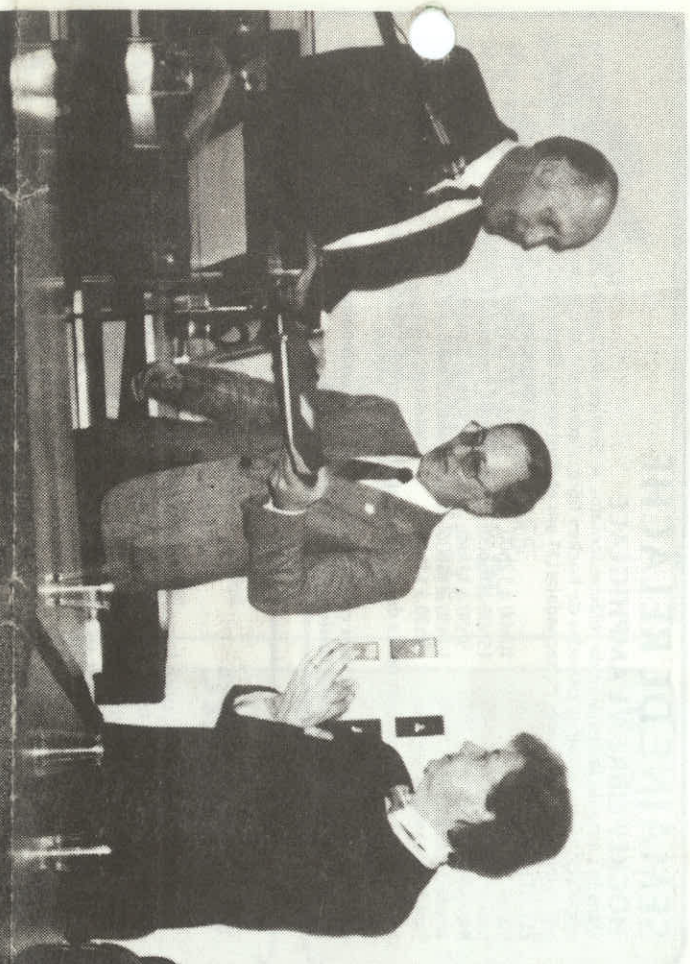
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1er MARS 1988 — VOL. 7, NO 7

## FÉLICITATIONS AU CLUB PHOTO

Une motion de félicitations a été votée par le Conseil lors de sa réunion du 9 février à l'endroit du Club Photo pour "l'excellent travail accompli et le succès remporté lors de l'Expo-photos Ma Ville qui s'est déroulée à L'Ancienne-Lorette le 6 février dernier".

On sait que le Club a remis ce soir-là à la Ville une banque de 900 planches-contact et une série de diapositives destinées à divers usages promotionnels. Les spécimens exposés à cette occasion ont suscité l'admiration de plus de 700 visiteurs.



Applaudi par Mme Duplessis, députée fédérale de Louis-Hébert, le président du Club Photo remet au maire Emile Loranger la banque de photos préparée par son équipe.

## LE BONHOMME NOUS REND VISITE



(Photo Pierre Bourdeau, Club Photo Ancienne-Lorette)

Le samedi 7 février, le Bonhomme, les duchesses et le président du Carnaval avec une partie de son équipe étaient reçus à l'Hôtel de Ville, dans le cadre d'un 5 à 7. C'était une façon, pour l'administration municipale, d'apporter une fois de plus son appui officiel à cette vaste organisation qui s'efforce, d'année en année, de créer une ambiance de fête dans la région, au cœur de notre long hiver.

Dans l'ordre habituel, on reconnaît: le président du Carnaval, Me Jean Beaupré, le maire Emile Loranger, la duchesse de Frontenac, Valérie Lemieux, le Bonhomme au sourire permanent, la mère de Valérie, Sylvie Dubé, sa soeur Mélanie et son père Léonard.

# INSCRIPTIONS AUX LOISIRS, pages 2 et 3

## DE SAVOIE, FRANCE, UNE VISITE AMICALE

Le lundi 15 février, l'équipe "Citadelle" de hockey Pee-Wee "B" de L'Ancienne-Lorette avait l'honneur de recevoir le "Savoie-92", une équipe française de la région du même nom. Avec un bel esprit sportif, les deux équipes se sont livrées une lutte fort honorable et les jeunes Loretains l'ont emporté de justesse par le compte de 2 à 1. C'était pour eux une victoire importante, puisqu'ils en étaient à leur deuxième partie de la journée et que les jeunes Savoyards venaient de battre coup sur coup: Rosemont, St-Hubert, Loretteville, St-Agapit, Montmagny et B.S.R. Somme toute, une équipe redoutable.

"Savoie-92", c'était pour nous rappeler que les Jeux olympiques de 1992 auront lieu à Lambertville en Savoie. Leur visite veut être un message d'amitié de la part des 350 000 habitants de cette région montagnaise du sud-est de la France. Ils venaient d'ailleurs participer à un tournoi tout nouvellement institué sous l'appellation de "Coupe du monde de l'amitié" et qui se déroulait à Bernières-St-Rédempteur.

## IL FAUT S'INSCRIRE AU CENTRE DE LA MAIN-D'OEUVRE POUR ÊTRE EMBAUCHÉ DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME SUBVENTIONNÉ

Il arrive que la Ville soit obligée d'engager des gens de l'extérieur pour la réalisation d'un projet subventionné dans le cadre d'un programme comme DÉFI, TRAVAUX COMMUNAUTAIRES, DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI. Cela se produit lorsqu'il n'y a pas de Loretains ni de Loretaines inscrits aux Centres de la main-d'oeuvre. C'est pourquoi il est important de s'inscrire, car les initiateurs de tels projets n'ont pas le choix quand il s'agit d'embaucher des gens. Qu'on se le dise sans tarder.

## RAPPEL CIVISME ET FLOCONS BLANCS

Les avalanches de la mi-février ont rudement mis à l'épreuve notre sens du civisme en ce qui a trait au déblaiement de nos entrées après une chute de neige. C'est pourquoi nous rappelons qu'un règlement interdit de jeter sa neige dans la rue. Ce règlement s'applique en tout temps mais prend surtout de l'importance après que la souffléuse est passée et que la rue est entièrement déblayée. La neige qu'on y jette par la suite devient une nuisance publique. Faut-il rappeler encore que de jeter ou souffler sa neige dans l'entrée du voisin n'est pas non plus une solution acceptable. Les tempêtes nous rappellent les uns des autres en nous faisant sentir notre condition commune. Profitons-en pour exercer notre sens civique.



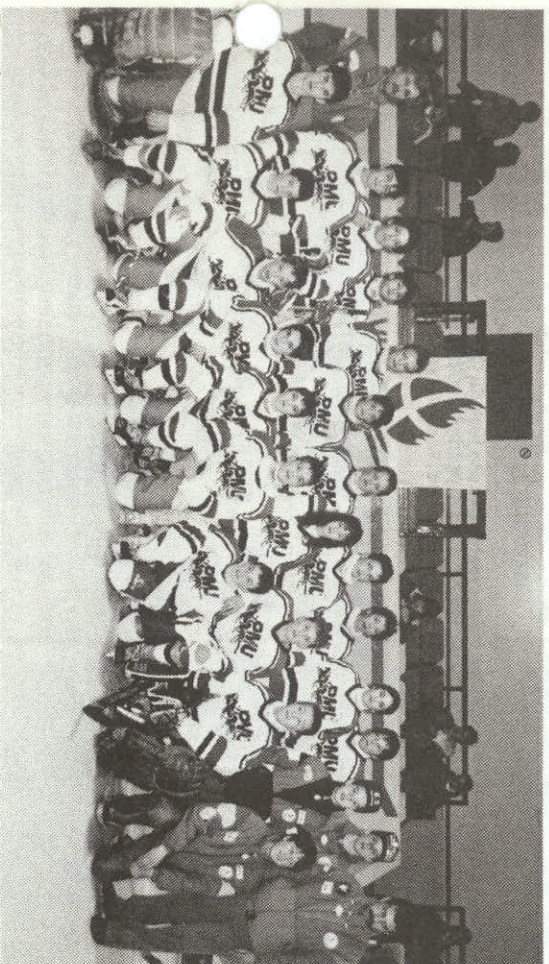
## LES MAINS D'ARTS inc. INVITATION

Mercredi le 16 mars 1988, les Mains d'Arts reçoivent Madame Nicole Pouliot qui nous fera une démonstration d'aquagraphie.

Une oeuvre de l'artiste fera l'objet d'un tirage parmi l'assistance. Bienvenue à tous et à toutes!

Lieu: La Hutte  
Rue des Loisirs  
Ancienne-Lorette

Heure: Dès 19h30  
Entrée: 2\$ pour les membres, 5\$ pour les non-membres  
Informations: 872-1066



(Photo: Jean-Marc Morel / Tirage: Rolland Hamel, Club Photo Ancienne-Lorette) Le "Savoie-92" à l'Amphiglace.

# OFFRES D'EMPLOI SERVICE DES LOISIRS

Pour toutes les offres d'emploi apparaissant dans la présente rubrique, nous vous prions de noter les coordonnées suivantes:

1. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à l'Hôtel de Ville, 1575, rue Turmel, ainsi qu'au bureau du Service des Loisirs, 1729, rue Arthur, sur les heures normales de bureau.
  2. Toutes les offres d'emploi devront être acheminées au bureau du Directeur général, Hôtel de Ville, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette.
  3. La date limite pour recevoir les mises en candidature est fixée au mercredi 23 mars 1988 à 12h00.
- Pour de plus amples informations en regard des présentes offres d'emploi, communiquez avec M. Yvan De Lachevrotière du Service des Loisirs, au numéro: 871-3434.

## POSTES DISPONIBLES — ASSOCIATION DES SPORTS DE BALLE

### Arbitres et marqueurs (plusieurs postes disponibles)

- Exigences:**
- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
  - Être âgé de 12 ans au 31 mars 88 pour les marqueurs.
  - Être âgé de 14 ans au 31 mai 1988 pour les arbitres.

Les jeunes sélectionnés devront être en mesure de suivre une clinique de formation et éventuellement être accrédités par F.B.A.Q. ou encore Softball Québec.

**Information:** M. Raymond Deblois, président: 872-3972.

## POSTES DISPONIBLES — ASSOCIATION DE SOCCER

### Arbitres (plusieurs postes disponibles)

- Exigences:**
- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
  - Être âgé de 16 ans au 31 mai 1988.
  - Avoir une très bonne connaissance des rudiments du soccer.
  - Participer à une clinique de formation et être accrédité par l'Association régionale de Soccer.

**Information:** M. Jean-Luc Lavoie, président: 872-0622  
Mlle Nancy Gagné, coordonnatrice: 622-5842

## POSTES DISPONIBLES — CLUB DE TENNIS

### Animateur(trice) en chef (1 poste)

- 35 heures par semaine.
- Responsable de la coordination des activités et de l'animation auprès des membres.
- Assiste aux réunions du comité de tennis (sur demande).
- Doit posséder d'excellentes connaissances techniques au tennis.
- Doit posséder des qualités d'animateur(trice).
- Durée de l'emploi: 15 semaines minimum.
- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
- Une expérience pertinente en animation.
- Salaire: selon les qualifications. Se situera entre 175\$ et 200\$/semaine.
- Horaire partagé, jour et soir, fin de semaine.
- Avoir 18 ans au 31 décembre 1987.

### Adjoint à l'animateur(trice) en chef (1 poste)

- Environ 25/30 heures par semaine.
- Doit posséder de bonnes connaissances techniques en tennis.
- Être disponible le jour et en soirée ainsi que la fin de semaine.
- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
- Être capable de travailler en équipe.
- Salaire: 4,55\$/heure.
- Durée de l'emploi: 12 semaines minimum.
- Avoir 17 ans au 31 décembre 1987.

### Réceptionniste (1 poste)

- Être disponible le jour et en soirée ainsi que la fin de semaine.
- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
- Être capable de travailler en équipe.
- Salaire: 4,55\$/heure — sur appel.
- Avoir 16 ans au 31 décembre 1987.

### Préposé à l'entretien des terrains (2 postes)

- 20 heures par semaine (maximum).
- Bonne capacité physique.
- Être disponible le jour ainsi que la fin de semaine.
- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
- Salaire: 4,55\$/heure.
- Durée de l'emploi: 20 semaines.
- Avoir 16 ans au 31 décembre 1987.

### Animateur(trice) pour les juniors

- Enseigner les techniques de base de tennis aux juniors.
- Assurer le perfectionnement des juniors en animant des parties de tennis.
- Planifier et coordonner l'utilisation des courts de tennis.
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

### Critères d'admissibilité

- Avoir une bonne connaissance de la réglementation du tennis.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Pouvoir s'exprimer facilement et avoir de bonnes aptitudes d'enseignant.

- Être résident de L'Ancienne-Lorette.
- Avoir 17 ans au 31 décembre 1987.

- Détenir un diplôme d'inspecteur de tennis Grade I.

### Horaire de travail

- 35 heures par semaine.

### Durée de l'emploi

- 12 semaines approximativement.

### Salaire de base

- 4,55\$ de l'heure.

## L'EMBELLISSEMENT, C'EST COMMENCÉ

Bien des Loretains, des Loretaines, ceux et celles qui ont la main verte, comme on dit, ont déjà entamé la réalisation de leurs projets d'embellissement. En effet, beaucoup de semis sont déjà en terre et d'autres le seront bientôt. De toutes façons, il n'est jamais trop tard pour bien faire et ceux qui n'ont pas encore commencé n'ont qu'à prendre l'avis des experts et se mettre à la tâche.

**LA VILLE DONNE LE TON**  
Le plan d'action de la municipalité est déjà en marche et fort bien lancé. Avec des moyens à peu près du même ordre que par les années antérieures, on se propose d'aller encore plus loin. Déjà quelque 500 jardinières sont en production, les semis des fleurs annuelles sont en ter-

re, un projet de massif floral est en élaboration (angle Notre-Dame et Napoléon). Une préoccupation nouvelle se fait jour: sans négliger les grandes artères, on veut commencer à mettre des touches décoratives dans les quartiers.

On vise non seulement à conserver le premier rang obtenu l'an dernier au niveau de la Communauté urbaine mais aussi à améliorer notre marque au niveau provincial parmi les villes de notre catégorie.

### UNE AIDE TECHNIQUE SUR PLACE

Le Centre Jardin Hamel ayant été le plus bas soumissionnaire pour ce qui est de la fourniture du matériel d'embellissement, nous aurons à portée de la main une

source d'approvisionnement bien fournie, des conseils d'experts qualifiés et une possibilité de collaboration absolument précieuse. Des techniques nouvelles seront dès cette année mises en application et permettront de pousser encore plus loin le rendement pour tant étonnant que nous obtenions jusqu'ici.

### FIERTÉ

D'aucuns seront fiers d'apprendre que, à plusieurs reprises, d'autres municipalités ont tenu à s'enquérir des secrets de notre réussite. Pourtant, le plus beau est encore à venir et c'est collectivement que nous allons faire de L'Ancienne-Lorette la ville par excellence où il fait bon vivre.

## SEMAINE DE RELÂCHE HOCKEY LIBRE A L'AMPHI GLACE

Dans le cadre de la semaine de relâche scolaire, le Service des Loisirs est heureux d'informer la population que certaines périodes de hockey libre, s'adressant aux jeunes d'âge élémentaire (11 ans et moins) et aux jeunes du secondaire (11 ans et plus) seront disponibles selon l'horaire suivant:

ÉLÉMENTAIRE:		SECONDAIRE:	
Lundi: 29 février:	10h00 à 12h00	Lundi: 29 février:	13h30 à 15h30
Mardi: 1er mars:	15h00 à 16h00	Mardi: 1er mars:	9h30 à 11h30
Mercredi: 2 mars:	9h30 à 11h00	Mercredi: 2 mars:	14h00 à 16h00
Jeudi: 3 mars:	13h30 à 15h30	Jeudi: 3 mars:	9h30 à 11h30
Vendredi: 4 mars:	9h30 à 11h00	Vendredi: 4 mars:	14h00 à 16h00

N.B.: Le patinage Parents et petits du mercredi après-midi entre 13h00 et 14h00 aura lieu comme à l'habitude.  
Pour de plus amples informations concernant cet horaire, communiquez avec Monsieur Yvan De Lachevrotière, du Service des Loisirs, au téléphone: 871-3434.

## Vélorette

Le Club Vélorette invite la population à son assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 23 mars 1988 à 19h30, à la Hutte.

### Voici les points prévus à l'ordre du jour:

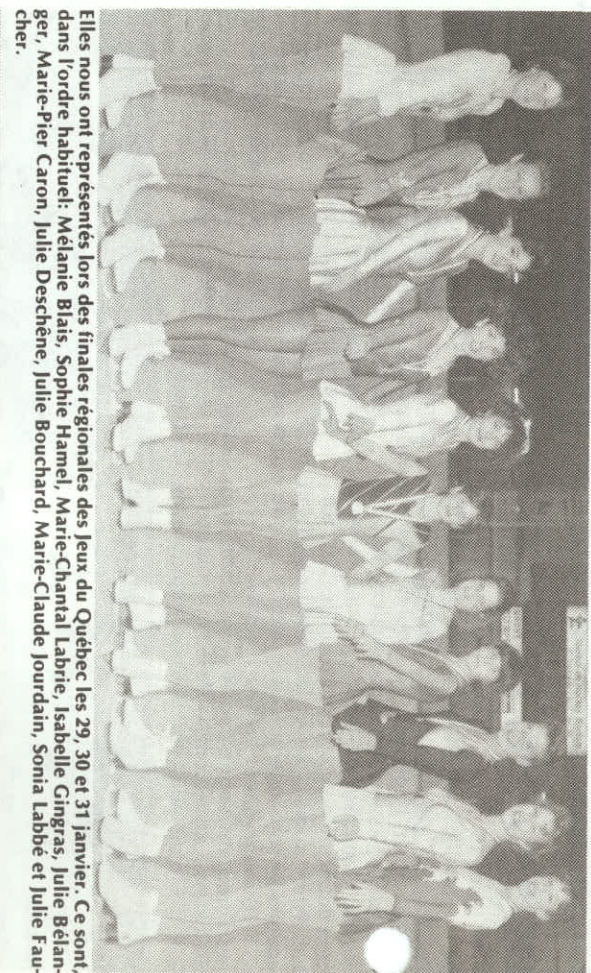
- Informations et rapport des activités de l'été 1987
- Formation de l'exécutif 88.
- Plan d'action été 88.
- Possibilité d'une clinique.
- Prix de présence.

Le Club a besoin de votre présence afin de mieux connaître les goûts et les besoins de la majorité et ainsi apporter une meilleure structure à ses activités.

Lucille Fecteau, présidente



## FÉLICITATIONS À NOS JEUNES PATINEUSES



Elles nous ont représentés lors des finales régionales des Jeux du Québec les 29, 30 et 31 janvier. Ce sont, dans l'ordre habituel: Mélanie Blais, Sophie Hamel, Marie-Chantal Labrie, Isabelle Gingras, Julie Bélanger, Marie-Pier Caron, Julie Deschêne, Julie Bouchard, Marie-Claude Jourdain, Sonia Labbé et Julie Faucher.



Seize de nos jeunes patineuses ont participé à la prestigieuse compétition "Yolande Barrette" les 18, 19, 20 et 21 février 1988 à l'aréna de Vanier. Ce sont, dans l'ordre habituel: première rangée: Joëlle Boivin, Marie-Chantal Plante, Cathy Vachon, Normand Richard, Sylviane Boivin, Marie-Claude Bélanger, Julie Pelchat, Marie-Ève Blais; deuxième rangée: Vincent Cauchon, Marc Lemieux, Isabelle Kirouak, Marie-Claude Boucher, Natacha Veilleux, André-Anne Lamothe, Pierre-Luc Veilleux, Marie-Andrée Faucher, Sébastien Auin (était absent).